

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

## ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère sur le territoire de la  
Commune de Confignon

du 20 février 2002

# LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu la proposition de la Commune de Confignon du 22 novembre 2001

Vu le préavis favorable de la Commission cantonale de nomenclature du  
27 novembre 2001

Vu le règlement sur la désignation des artères et la numérotation des bâtiments  
du 19 février 1975

## ARRÊTE

CODE VOIE 6220 / 0

Il est donné le nom de :

CV-62200

**Rue Edouard-VALLET**

à l'artère partant du chemin de Carabot, à la hauteur du n° 27, et finissant à la  
route de Loëx, à la hauteur du n° 43, dans le nouveau quartier de Cressy.

Peintre et graveur (1876-1929), ayant habité à Cressy - Confignon.

Cette dénomination entre en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2002.

Communiqué à:

DIAE : 3 ex.  
DF : 1 ex.  
DJPT : 2 ex.  
DAEL : 3 ex.  
CHA : 1 ex.  
OCP : 1 ex.



Certifié conforme,  
Le chancelier d'Etat.